



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

[etude.mesnager@paris.notaires.fr](mailto:etude.mesnager@paris.notaires.fr)

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1500 (mille cinq cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2cm studio, SAS en formation dont le siège social sera situé à 60 Rue François 1er 75008 Paris FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 10/10/2025.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
  - o Christophe Aurélien CHOCHO, la somme de 450 euros ;
  - o André MADEIRA, la somme de 450 euros ;
  - o Harouna Camara, la somme de 450 euros ;
  - o Léo Robin STRINTZ, la somme de 150 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 08/04/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **13 OCT. 2025**

Le

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)